

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le président de la Confédération, la Suisse et les ingénieurs de demain

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Dans les jours précédant une votation sur les mesures propres à soulager les conseillers fédéraux d'une partie de leurs charges croissantes, il peut paraître étonnant que le président de la Confédération consacre la fin d'une journée certainement bien remplie à présenter un exposé à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

257

C'est pourtant ce qu'a fait M. Jean-Pascal Delamuraz le 30 mai dernier. Ses propos, placés notamment sous le credo « Les hommes doivent se rencontrer », expliquent pourquoi il a répondu à l'invitation du *Forum* de l'EPFL. Constatant que les grandes entreprises suisses comme Nestlé ou Novartis ne sont pas créatrices d'emplois dans notre pays, il relève que ce rôle revient aujourd'hui aux petites et moyennes entreprises (PME). Les multinationales ont supprimé 40 000 emplois en Suisse, alors que dans le même temps, elles en créaient 100 000 en Europe.

Face à la compétitivité nouvelle de nations telles que le Japon, la Corée, Hong-kong ou Taïwan, dont la part au commerce mondial a passé de 1,5 à 7 % en quelques années, c'est aux PME de relever en Suisse le défi de la technique de pointe indispensable pour s'affirmer sur les marchés mondiaux. Sachant que la moitié de l'activité économique suisse est liée aux échanges internationaux et que notre pays est pénalisé en Europe du fait de son isolationnisme, on mesure l'importance d'une position de pointe dans la technologie d'aujourd'hui et de demain.

Sur le plan mondial, la Suisse a une place à défendre en notre temps de globalisation¹; elle se situe par exemple au 5^e rang des prestataires de services et occupe des créneaux enviables dans nombre de domaines.

Pour M. Delamuraz, la clé du succès réside dans la trilogie *Formation – Recherche – Innovation*. C'est dire le rôle qu'il attribue à un établissement comme l'EPFL et à la compétence des ingénieurs qui y sont formés. Soulignant l'importance de la qualité de la recherche, il plaide pour que ne soit pas négligée la recherche fondamentale et que soit amélioré le rendement des moyens publics qui y sont consacrés: « Trop d'arbitres, pas assez de joueurs! », s'exclame-t-il.

Si le budget des EPF a été amputé cette année de 0,6 % par rapport à l'année précédente (Lausanne s'en tirant mieux que Zurich, récompensé d'un dynamisme évident), la recherche enregistre une augmentation de 4 %, en reconnaissance de son rôle primordial.

Le transfert des résultats de la recherche doit se faire en priorité au niveau des PME, pour lesquelles la rapidité de réaction à l'innovation est vitale. Le capital-risque est l'un des moyens d'encourager la création de PME performantes dans le domaine des techniques de pointe. Or c'est à peine si les banques veulent bien en admettre l'existence et leur réticence dans l'attribution de prêts dans ce cadre est patente.

Interpellé à ce sujet par l'auditoire, M. Delamuraz rappelle que la légèreté des banques dans le domaine immobilier, en période d'euphorie, s'est traduite par des pertes de quelque 19 milliards de francs, d'où un besoin de convalescence et une prudence quelque peu tardive.

On paie donc doublement aujourd'hui l'erreur ayant consisté à construire pour construire, sans référence aux besoins réels, qui résultent de la santé du secteur secondaire: par le gonflement artificiel de la branche de la construction suivi de son effondrement, ainsi que par la réticence à prendre des risques au niveau des PME dans les nouvelles technologies. Ce ne sont pas toujours les coupables qui sont punis...

¹Sait-on que, grâce à l'avènement de l'Organisation mondiale du commerce, ce sont 95 % du commerce mondial qui sont soumis à des règles communes, y compris les services ?